

An underwater photograph showing a large school of yellow fish swimming over a rocky reef. The water is clear and blue, with sunlight filtering through from the surface. The fish are densely packed and appear to be moving in a coordinated pattern. The reef is covered in various types of coral and seaweed, creating a textured and colorful environment.

Synthèse

**Enjeux identifiés,
orientations stratégiques
et actions proposées,
indicateurs envisagés**



G rard Peigent



Ville d'Ajaccio



Gilles Potre



DDTM 2A/SEEF



CCI de la Haute-Corse



DRISCS

Le profil environnemental n'est pas une finalit . Il constitue **une aide   la d cision**.

  partir du diagnostic et de la confrontation des diff rents  l ments qui le composent, a  t   tablie une synth se des enjeux environnementaux mis en  vidence.

Ces enjeux concernent les questions d'environnement qui engagent fortement l'avenir de la Corse, tant du point de vue des ressources naturelles que de la sant  publique ou de la qualit  de la vie.

Ils sont identifi s   partir de l' tat des composantes de l'environnement et de leurs tendances d' volution, des pressions exerc es et/ou des r ponses apport es.

Ils sont d clin s et pr cis s par des propositions d'orientations ou d'actions, qui expriment les leviers essentiels pour y r pondre. Il appartiendra   chaque structure comp tente de choisir les actions   mettre en place et les conditions de leur r alisation.

  titre d'accompagnement, pour chacune d'entre elles sont propos s des indicateurs qui en permettront le suivi.

Ces indicateurs permettront de mesurer l'efficacit  des politiques publiques mises en  uvre et d'am liorer la pertinence environnementale des orientations et actions.

Ces  l ments seront donc susceptibles d'apporter aux d cideurs r gionaux une meilleure connaissance des probl matiques environnementales et un cadre g n ral pour l' valuation environnementale des projets.

Les propositions y figurant ont donc vocation    tre int gr es   l' laboration des sch mas, des plans et des programmes r gionaux et locaux, et    tre pris en compte, sans  tre prescriptifs, dans les diverses demandes instruites par les collectivit s et l' tat.

Enjeux transversaux

Enjeu : **Économiser l'espace, organiser l'urbanisation pour lutter contre le mitage et la fragmentation du territoire, équilibrer le territoire**

Orientations et actions proposées

- Encourager l'élaboration de documents d'urbanisme intégrant l'ensemble des impératifs du développement durable.
- Fixer des objectifs de consommation de ces espaces.
- Favoriser la densification du bâti résidentiel, industriel ou commercial.
- Améliorer la protection du foncier agricole et son accessibilité pour la mise en valeur agricole.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Étalement urbain	DREAL
	Mesure des surfaces artificialisées (par nature d'origine)	DREAL
	Nombre de documents d'urbanisme	DREAL/DDTM
	Mesure de la surface moyenne des terrains à bâtir	SOeS

Enjeu : **Coordonner les politiques pour mieux gérer l'espace dans un cadre de développement durable**

Orientations et actions proposées

- Assurer la cohérence des politiques publiques notamment entre Natura 2000, les PNA, SCAP, le SRCE et les ORGFH mais aussi avec les schémas de développement (PADDUC, PLU, etc.).
- Conforter la stratégie mise en œuvre pour gérer les espaces naturels à haute valeur patrimoniale et paysagère (sites Natura 2000, zones humides, grands sites classés, réserves naturelles, arrêtés de biotope, aires marines protégées, etc.) en s'appuyant sur les réseaux de gestionnaires et d'animateurs.
- Préconiser la mise en œuvre d'une démarche de type SAGE (chaque fois que possible) favorisant la concertation locale et la prise en compte transversale des dimensions sociale, économique et environnementale.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de document d'urbanisme ayant fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif	DDTM
	Pourcentage de sites disposant d'un plan de gestion	OEC
	Nombre de SAGE élaborés	DREAL

Notes



ODARC

Consommation de terres à forte potentialité agricole par l'urbanisation

Enjeux transversaux [suite]

Enjeu : Faire évoluer l'éducation à l'environnement vers l'éducation au développement durable du territoire

Orientations et actions proposées

- Intégrer des actions d'éducation au développement durable dans le cadre des grands programmes structurant l'action environnementales des collectivités territoriales.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre d'actions d'éducation au développement durable dans le cadre des agendas 21 micro-régionaux	OEC

Notes

La biodiversité

Enjeu : Concilier préservation du patrimoine naturel et développement économique.

Orientations et actions proposées

- Sauvegarder les écosystèmes en priorisant les sites littoraux (plages et dunes en particulier) notamment en favorisant la délimitation du DPM, préalable souvent indispensable à la gestion.
- Encourager les modes de production agricole participant à l'entretien du territoire et au maintien d'espaces ouverts aux périodes favorables.
- Mettre en œuvre les plans de gestion (DOCOB) des sites Natura 2000.
- Élaborer la nouvelle charte du parc naturel régional de Corse.
- Promouvoir une gestion durable des espaces naturels littoraux (action n° 7 du PASEC) et leur prise en compte dans les documents de planifications (PADDUC, PLU, etc.).
- Sensibiliser les élus à la gestion des espaces naturels.
- Soutenir les actions du Conservatoire d'espaces naturels de Corse dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action quinquennal.
- Mettre en œuvre l'Analyse stratégique régionale de la Corse et le Plan d'action pour le milieu marin (PAMM).
- Maîtriser les pressions anthropiques sur le milieu marin.
- Mettre en place un parc naturel marin des Agriates au Cap Corse.
- Étendre la réserve naturelle de Scandola.
- Classer d'ici 2015 10 % des eaux territoriales en outils de type réglementaire et 20 % d'ici 2020.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de documents d'objectifs en cours d'élaboration	DREAL
	Pourcentage de sites Natura 2000 avec DOCOB validé et structure animatrice désignée	DREAL
	Nombre de contrats de gestion des milieux signés dans le cadre de Natura 2000	DDTM
	Surfaces correspondantes aux contrats de gestion des milieux signés dans le cadre de Natura 2000	DDTM
	Nombre de plans de gestion des milieux élaborés hors Natura 2000	Cdl, ONF
	Surfaces concernées par des actions de restauration fonctionnelle des zones humides	OEC
	Nombre et surfaces de sites mis en gestion contractuelle	CEN, Cdl
	Nombre de sites acquis et surfaces	CEN, Cdl
	Nombre de conventions de partenariat mises en place	CEN, Cdl
	Pourcentage d'espèces nicheuses de l'annexe I de la directive Oiseaux présentes dans les RN, APPB et AMPB	OEC
	Nombre de plans de gestion en vigueur en milieu humide quel que soit le statut de la zone (réserve, Natura 2000, etc.)	OEC
	Pourcentage des eaux territoriales classées en outil de type réglementaire	DREAL, OEC, AAMP
	Nombre d'agents affectés à la surveillance et au suivi des AMP	DREAL, OEC
	Pourcentage du linéaire côtier en ZNIEFF et/ou Natura 2000 dont le DPM est délimité	DDTM
	Nombre d'espèces de la directive Habitats présents dans les sites ayant fait l'objet de contrats MAET ou d'animation au titre du FEADER (annexe 2)	OEC, DREAL
	Nombre d'espèces de la directive Oiseaux présents dans les sites ayant fait l'objet de contrats MAET ou d'animation au titre du FEADER (annexe 1)	OEC, DREAL
	Nombre d'habitats (annexe 1 directive Habitats) présents dans les sites ayant fait l'objet de contrats	OEC, DREAL
	Contribution financière des collectivités territoriales aux conservatoires (botaniques et régionaux)	OEC, DREAL
	Nombre d'espèces menacées des listes rouges nationales ayant fait l'objet de mesures de gestion	DREAL
	Contribution financière des collectivités territoriales aux Parcs Naturels Régionaux	PNRC, OEC

La biodiversité [suite]

Enjeu : **Connaître, maintenir ou restaurer la biodiversité.**

Orientations et actions proposées

- Poursuivre la politique d'acquisition foncière menée par le Conservatoire du littoral.
- Compléter la couverture actuelle du réseau des espaces réglementés via SCAP et la liste des 39 PPE définies et validées par le CNPN en 2012.
- Poursuivre l'inventaire ZNIEFF terrestre et marin.
- Assurer la bonne mise en œuvre des plans nationaux d'action.
- Encourager le développement de l'outil *Chloris* pour la flore (CBNC) et mettre en synergie avec la base *Ogreva* notamment pour le plan de contrôle.
- Combattre l'introduction et la dissémination des espèces invasives.
- Poursuivre l'inventaire des milieux humides, toute typologie confondue (mares temporaires, lagunes, pozzine, lacs).
- Mieux contrôler la qualité des études d'impact et en particulier la prise en compte des espèces protégées (mesures dérogatoires pour les destructions d'espèces protégées).
- Consolider la politique de réseau du Plan de contrôle pour la sauvegarde des espèces et la biodiversité.
- Modifier et valider la liste des espèces de flore protégées (arrêts « espèces de flore protégée », liste nationale et régionale) pour une meilleure prise en compte du patrimoine botanique insulaire.
- Favoriser et contribuer à la mutualisation des données faune et flore pour une meilleure efficacité des politiques publiques dans le cadre du SINP, du Plan de contrôle et de l'Observatoire corse du développement durable.
- Améliorer la connaissance des zones maritimes profondes et du large.
- Améliorer la connaissance sur les effets cumulatifs de la pollution sur les mammifères marins.
- Améliorer la connaissance sur les tortues marines (saisonnalité, habitats, migration) et renforcer le réseau d'observation et de soins.
- Promouvoir la mise en place d'aires marines protégées au delà des eaux territoriales.
- Protéger les têtes de canyons et les petits fonds côtiers.
- Comprendre et analyser l'influence de la circulation des masses d'eau sur la biodiversité et le recrutement des populations d'organismes marin.

Tortue d'Hermann CEN Corse



Enjeu : Donner la priorité à la prévention et au recyclage.

Orientations et actions proposées

- Réduire de 7 % la production de déchets ménagers et assimilés par habitant sur la période 2009-2014.
- Porter le taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés à 35 % en 2012 et 45 % en 2015 (ce taux est de moins de 16 % en Corse en 2011).
- Diminuer de 15 % les quantités partant à l'incinération ou au stockage.
- Doubler d'ici 2015 les capacités de valorisation biologique de la fraction organique des déchets ménagers et assimilés.
- Atteindre un objectif minimal de valorisation matière de 70 % en poids des déchets du BTP.
- Atteindre un objectif minimal de valorisation des DIB de 75 % dès 2012.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Production de déchets ménagers et assimilés par habitant	OEC
	Taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés	OEC
	Quantités partant au stockage	OEC
	Capacité de valorisation biologique de la fraction organique des déchets ménagers et assimilés	OEC
	Taux de valorisation matière de 70 % en poids des déchets du BTP	OEC
	Production de déchets ménagers et assimilés par habitant	OEC



La qualité de l'eau

Enjeu : **Lutter contre les pollutions de l'eau.**

Orientations et actions proposées

- Mettre en conformité des installations de collecte et de traitement au regard des exigences de la directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines (action réglementaire).
- Développer la surveillance des réseaux pluviaux importants.
- Développer la surveillance de l'évolution des pressions sur les eaux en bon état.
- Réduire les pollutions par les substances dangereuses (action réglementaire).
- Réduire l'utilisation des pesticides.
- Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en zones agricole et non agricole (plan Écophyto).
- Encourager des pratiques respectueuses de l'environnement (plan Écophyto).
- Développer l'utilisation des eaux usées traitées et les boues issues du traitement des eaux usées.
- Définir et mettre en œuvre un plan régional de prévention, de surveillance et de gestion des épisodes de prolifération des cyanobactéries dans les plans d'eau artificiels.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Pourcentage de conformité aux exigences de collecte et de traitement des eaux résiduaires urbaines	DDTM
	Proportion de réseaux en autosurveillance (rapport nombre de station en autosurveillance / nombre de station totale)	DDTM
	Proportion de population en autosurveillance (EH)	DDTM
	Capacité de traitement des stations d'épuration (EH) : population totale (y compris touristique) par rapport à la capacité de traitement des stations	AE RM&C
	Proportion d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) devant participer à l'action RSDE et disposant d'un arrêté préfectoral complémentaire imposant la surveillance initiale des substances dangereuses	DREAL
	Proportion des stations de traitement des eaux usées (STEU) devant participer à l'action RSDE et disposant d'un arrêté préfectoral complémentaire imposant la surveillance initiale des substances dangereuses	DDTM
	Somme des flux rejetés pour une substance donnée en rejet direct (ou indirect) par les industriels soumis à l'arrêté du 31 janvier 2008	DREAL
	Proportion des sites rejetant des matières organiques à l'origine d'un risque de prolifération algale (cyanobactéries) faisant l'objet d'une diminution de leurs apports en conformité avec la réglementation	ARS
	Évolution des surfaces certifiées en agriculture biologique (les surfaces en conversion ne sont pas comptabilisées)	Agence Bio, DRAAF
	Taux d'équipement des exploitations pour la gestion des effluents	Écophyto (GRAP)
	Surfaces bénéficiant de MAEt comprenant un engagement relatif aux pesticides	OEC

Notes



DREAL/ODD, Georges Winterstein

Pont de Spin'a Cavallu sur le Rizzanese (XIII^e siècle)

Enjeu : Améliorer la qualité des eaux de baignade.

Orientations et actions proposées

- Contribuer à l'avancement des profils de baignade.
- Maintenir le contrôle de la qualité des eaux de baignade.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de zones de baignade dont la qualité est conforme par rapport au nombre total des zones de baignade	ARS
	Nombre de zones de baignade en mer bénéficiant d'un profil de baignade par rapport au nombre total des zones de baignade	ARS
	Nombre de zones de baignade en eau douce bénéficiant d'un profil de baignade par rapport au nombre total des zones de baignade	ARS
	Nombre de zones de baignade en eau douce dont la qualité est conforme par rapport au nombre total des zones de baignade	ARS

Enjeu : Préserver la qualité des eaux conchylicoles.

Orientations et actions proposées

- Lutter contre les pollutions issues du bassin versant.
- Maintenir le contrôle de la qualité des eaux conchylicoles.
- Quantifier les sources de pollutions.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Qualité des eaux conchylicoles	DDTM, IFREMER



Gilles Porre

Fontaine ancienne à La Porta-d'Ampugnani

Enjeu : Améliorer la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et sa distribution.

Orientations et actions proposées

- Aider à l'avancement des procédures de régularisation administrative des captages.
- Contrôler les prescriptions des arrêtés d'autorisation lorsqu'ils existent.
- Contrôler les conditions d'exercice de l'auto-surveillance.
- Vérifier les modalités d'information de la population.
- Réaliser un diagnostic des points de captage susceptibles d'être concernés par une pollution d'origine phytosanitaire (Plan d'action du GRAP, Plan Écophyto).

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de réseaux de distribution d'eau	ARS
	Nombre de captages	ARS
	Proportion de captages n'ayant pas fait l'objet d'un début de procédure d'autorisation	ARS
	Pourcentage de captages protégés	ARS
	Pourcentage des volumes prélevés par des captages protégés	ARS
	Pourcentage de périmètres de protection contrôlés	ARS
	Pourcentage de captages contrôlés répondant entièrement aux exigences sanitaires	ARS
	Pourcentage de population permanente desservie par une eau conforme aux normes de qualité	ARS

Les ressources agricoles

Enjeu : Favoriser l'installation d'acteurs, la mobilisation et la protection du foncier en faveur de l'agriculture.

Orientations et actions proposées

■ Développer une politique incitative de gestion et d'aménagement des terres.

■ Promouvoir la mise en place d'associations foncières pastorales.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre d'exploitations à titre principal	Agreste-MSA
	Nombre d'exploitations à titre secondaire	Agreste-MSA
	Nombre de produits certifiés AOC-IGP	INAO
	Surface agricole utile (ha)	Agreste
	Surface forestière (ha)	Agreste
	Surface urbanisée (ha)	Agreste
	Surface des espaces naturels protégés (ha)	DREAL
	Nombre de zones agricoles protégées	DDTM, CDA
	Surface des zones agricoles protégées (ha)	DDTM, CDA
	Nombre d'associations foncières pastorales (AFP)	ODARC
	Surface du périmètre géré par des associations foncières pastorales (AFP)	ODARC

Récolte des olives au filet pour la fabrication de l'huile



Les ressources agricoles [suite]

Enjeu : Développer la production en y intégrant la condition de l'efficacité environnementale.

Orientations et actions proposées

- Soutenir la formation.
- Soutenir les bonnes pratiques (surfaces en herbe, économies d'eau, de pesticides, d'énergie, préservation de la biodiversité et des paysages, lutte contre l'érosion, bilan environnemental, certification environnementale au sens large).
- Soutenir les investissements matériels qui permettent leur mise en œuvre (par exemple, investissements hydrauliques permettant une meilleure efficacité dans l'utilisation et la sécurisation de l'approvisionnement en eau).
- Acquérir des références (recherche et développement R&D), projets pilotes ; exemples de thématiques :
 - approches multi-critères (bilans) sur la performance environnementale des systèmes ;
 - systèmes économes en intrants et en eau ;
 - protection des sols contre l'érosion en filières animales et végétales ;
 - augmentation de la productivité en agriculture biologique ;
 - autonomie fourragère et protéique des élevages
 - traçabilité OGM dans les productions traditionnelles ;
 - innovation technologique (nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies) ;
 - modèles performants d'organisation et de coopération (transports, circuits courts...) ;
 - pastoralisme innovant.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre d'agriculteurs en agriculture biologique (AB)	Agence Bio
	Nombre d'agriculteurs en agriculture raisonnée	Chambres d'agriculture
	Surfaces en agriculture biologique	Agence Bio
	Surfaces en agriculture raisonnée	Chambres d'Agriculture
	Surface incendiée (ha)	DDTM, OEC
	Part des masses d'eau souterraine qualifiées en bon ou très bon état écologique	Agence de l'eau
	Part des masses d'eau superficielles qualifiées en bon ou très bon état chimique	Agence de l'eau
	Quantités consommées de pesticides par ha	Groupe régional d'actions phytosanitaires et Écophyto 2018
	Nombre de projets « Améliorer l'efficacité environnementale »	ODARC, Chambres d'agriculture OEC, Pôles de compétences

Notes

Enjeu : Renforcer l'utilisation des ressources locales.

Orientations et actions proposées

- Conserver, expérimenter et réhabiliter des races et des semences domestiques locales au profit de la biodiversité.
- Communiquer et éduquer sur les produits et savoir-faire locaux.
- Assurer la protection sanitaire (contrôles, évaluation des risques...) :
 - innover dans les produits ;
 - accroître et soutenir la qualité.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de projets « Renforcer l'utilisation de ressources locales »	ODARC, Chambres d'agriculture, OEC, Pôles de compétences

Enjeu : S'adapter au changement climatique, réduire la vulnérabilité des exploitations face au changement climatique et anticiper ses effets.

Orientations et actions proposées

- Acquérir des références en matière d'observation territoriale du changement climatique (observations agro-climatiques, modélisation...).
- Acquérir des références en matière d'évaluation des risques sanitaires et économiques.
- Acquérir des références en matière d'adaptation des variétés et des pratiques de gestion de l'eau.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de projets « S'adapter au changement climatique »	ODARC, Chambres d'agriculture, OEC, Pôles de compétences

Enjeu : Mener des réflexions transrégionales étant données les spécificités méditerranéennes, extensives et insulaires de l'agriculture corse.

Orientations et actions proposées

- Sur toutes les thématiques en relation avec les quatre enjeux précédents :
 - consolider des réseaux existants, capitalisation ;
 - créer de nouveaux partenariats.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de projets transrégionaux	ODARC, Chambres d'agriculture, OEC, Pôles de compétences



Gilles Porre

Port de pêche de Centuri

Les ressources marines

Enjeu : Promouvoir le développement de la pêche professionnelle en assurant la préservation du milieu et de la ressource piscicole.

Orientations et actions proposées

- Promouvoir des études de quantification du stock.
- Mettre en œuvre un dispositif de suivi des prélèvements.
- Pérenniser le programme « Langouste ».
- Améliorer les moyens destinés à la surveillance des côtes et faire appliquer le non-chalutage dans la bande des trois milles.
- Mener avec les pêcheurs artisanaux et les autres acteurs du milieu, une réflexion sur la mise en place d'aires marines protégées ayant des finalités halieutiques (de type réserves naturelles).
- Évaluer l'implantation du récif artificiel de Bastia.
- Identifier et protéger les habitats des espèces halieutiques.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre d'études de quantification du stock réalisées	OEC/CRPMEM
	Nombre de ports faisant l'objet d'un suivi de prélèvement	DDTM DML
	Nombre de récifs artificiels implantés	DDTM DML
	Nombre d'AMP à finalité halieutique	DREAL

Enjeu : Promouvoir le développement de l'aquaculture respectueuse de l'environnement.

Orientations et actions proposées

- Reprendre et poursuivre l'identification des zones de développement aquacole au large.
- Améliorer la connaissance sur le développement de l'aquaculture du large.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre d'études d'identification des zones de développement aquacole au large	Syndicat des Aquaculteurs
	Nombre de projet d'implantation de ferme au large	DDTM/DML - Prémair

Les ressources énergétiques

Enjeu : Favoriser le développement d'énergies renouvelables dans le respect des contraintes environnementales : eau, paysage, milieux.

Orientations et actions proposées

■ Développer la production d'énergie à partir d'énergie renouvelable (hydroélectricité, énergie solaire, énergie éolienne, valorisation énergétique des déchets, bois énergie).

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Puissance installée en énergies renouvelables pour la production électrique (MW)	OREGES
	Part des énergies renouvelables dans la production électrique annuelle (GWh)	OREGES
	Puissance installée en énergie des installations photovoltaïques et éoliennes pour la production électrique (MW)	OREGES
	Puissance de la capacité de stockage d'électricité associée aux moyens de production photovoltaïques et éoliens	OREGES
	Production de chaleur à partir des énergies renouvelables (par type d'énergie)	OREGES
	Puissance installée pour la production de chaleur et/ou électricité par combustion de bois	OREGES

Enjeu : Favoriser la maîtrise de la consommation énergétique .

Orientations et actions proposées

■ Développer les programmes de maîtrise de l'énergie .

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de programmes de maîtrise de l'énergie	OREGES
	Surface des logements rénovés	OREGES
	Consommations d'énergie électrique évitée (MWh) et émissions de gaz à effet de serre associées	OREGES

Anciens moulins et parc éolien du Cap Corse



Les ressources énergétiques [suite]

Enjeu : Sécuriser la production et la distribution énergétique tout en réduisant les rejets et pollutions.

Orientations et actions proposées

- Remplacer les deux centrales thermiques existantes (du Vazzio et de Lucciana) par de nouvelles centrales répondant aux exigences environnementales et équipées de moteurs convertibles au gaz naturel.
- Augmenter les moyens de production électrique dans le respect du trépied énergétique.
- Engager les démarches en vue de l'approvisionnement de la Corse, et des centrales thermiques en particulier, en gaz naturel.
- Sensibiliser les usagers à l'utilisation domestique du gaz et à la substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Puissance totale installée du parc (en MW)	OREGES
	Pointe maximale de la puissance électrique appelée (en MW)	OREGES
	Consommation électrique (en GWh)	OREGES
	Part des énergies renouvelables dans la production électrique annuelle	OREGES
	Consommation de gaz (en GWh)	OREGES
	Consommation de GPL (en tonnes)	OREGES
	Rejet de polluants (CO ₂ , NO _x , PM10, etc.) des deux centrales électriques (en milliers de tonnes)	DREAL

Enjeu : Réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer les filières d'énergies renouvelables et s'adapter aux changements climatiques.

Orientations et actions proposées

- Élaborer le Schéma régional climat air énergie prévu par la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (« Grenelle 2 »).
- Réaliser les Plans climats énergie territoriaux fixant les objectifs opérationnels pour lutter contre le changement climatique, les actions en matière d'économie d'énergie, de développement des énergies renouvelables, de limitation des émissions des gaz à effet de serre.
- Faire réaliser par les collectivités et entreprises « obligées » les bilans de gaz à effet de serre.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de PCET réalisés	DREAL, CTC
	Nombre de bilan des GES réalisés	DREAL, CTC
	Avancement de la puissance installée des énergies renouvelables par rapport à l'objectif fixé pour l'échéance 2020 dans le SRCAE	DREAL, CTC
	Niveau des émissions de gaz à effet de serre	DREAL, CTC

Les risques naturels : **les inondations**

Enjeu : Concilier les exigences du développement et de l'aménagement du territoire avec l'absolue nécessité d'assurer la sécurité des personnes et la protection des biens.

Orientations et actions proposées

- Actualiser l'atlas des zones inondables.
- Établir un atlas des zones submersibles.
- Favoriser la réalisation de programme d'action de prévention des inondations sur les secteurs à enjeux.
- Développer les démarches opérationnelles de prévention, de protection et de sauvegarde du point de vue de l'aménagement et de l'urbanisme.
- Développer les outils d'acquisition de connaissance et de prévision météorologique et hydrologique (ex: créer un service de prévision des crues).

■ Développer les outils de gestion et de diffusion de la connaissance sur les crues et inondations ainsi que les actions et outils d'information et de communication en direction des élus, du public, des professionnels.

■ Développer les outils de réduction de l'aléa en soutenant notamment les actions d'entretien et de remise en état des cours d'eau, des zones d'expansion des crues et des zones humides.

■ Développer des approches de prise en compte des effets conjugués des phénomènes d'inondations et de submersion marine.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de communes pour lesquelles un PPR a été prescrit	DDTM
	Nombre de DCS réalisés	DDTM
	Nombre de DICRIM réalisés	DDTM
	Nombre de communes pour lesquelles un PPR a été approuvé	DDTM
	Nombre de communes nouvellement couvertes par une cartographie des zones inondables	DREAL
	Nombre d'aménagements de protection réalisés	DREAL
	Nombre d'études réalisées et nombre de communes concernées	DREAL
	Surface frappée par une limitation de l'urbanisation	DREAL
	Coût total estimé des mesures relatives à la préservation et la restauration de la morphologie et de la dynamique des milieux (cours d'eau, plans d'eau, lagunes et littoral)	AERMC

Les risques naturels : **l'érosion littorale**

Enjeu : Améliorer les outils de connaissance et de prévention.

Orientations et actions proposées

- Pérenniser les outils d'acquisition de connaissance et de gestion.
- Poursuivre l'élaboration de la cartographie informative et développer le porté à connaissance.

■ Poursuivre la mise en œuvre de moyens de lutte contre l'érosion.

■ Systématiser le suivi de l'efficacité et des travaux engagés.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de PPR initiés ou en cours	DDTM/DIRM

Les risques naturels : **les incendies**

Enjeu : **Viser la réduction du nombre d'incendies et la limitation de leurs conséquences sur les personnes, les biens, les activités et les milieux naturels.**

Orientations et actions proposées

- Mettre en application le Plan de protection des forêts et des espaces naturels contre les incendies.
- Diminuer les nombres de mises à feux.
- Réduire les superficies touchées par les incendies.
- Limiter les effets des incendies sur les espaces forestiers remarquables.
- Protéger les zones urbanisées.
- Protéger les personnes en milieu naturel.
- Pérenniser et recenser les équipements créés.
- Contribuer à l'aide de l'agriculture et de l'aménagement de l'espace à la prévention et à la prévision des incendies.
- Améliorer la connaissance du phénomène incendie.
- Réaliser des aménagement après incendie.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre d'éclosions d'incendies ; moyenne sur les cinq dernières années ; taux d'extinction des feux naissants	Prométhée
	Nombre de grands feux (≥ 100 ha) ; moyenne sur les cinq dernières années	Prométhée
	Surface moyenne parcourue par les incendies de plus de 1 ha	Prométhée
	Surface parcourue par les incendies ; moyenne sur les cinq dernières années	Prométhée
	Nombre de personnes (civiles et personnel de lutte) tuées ou blessées par les incendies ; moyenne sur les cinq dernières années	SDIS
	Nombre de bâtiments détruits ou endommagés par les incendies ; moyenne sur les cinq dernières années	SDIS

Les risques naturels : **les avalanches**

Enjeu : **Améliorer la prévision et la connaissance**

Orientations et actions proposées

- Développer un réseau de stations automatiques de mesures nivologiques pour pallier au fonctionnement aléatoire des stades de neige.
- Soutenir et développer la formation en nivologie des professionnels de la montagne.
- Améliorer la sensibilisation des usagers de la montagne aux risques avalanches.
- À moyen terme, installer la DSA (détection sismique des avalanches), mise au point par le Centre d'études de la neige de Météo France.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de stations automatiques de mesures nivologiques	Météo France
	Nombre d'actions annuelles de formation en nivologie des professionnels de la montagne	Météo France
	Nombre d'actions annuelles de sensibilisation des usagers de la montagne aux risques avalanches	Météo France
	Nombre de détection d'avalanches annuelles par la DSA	Météo France



Incendies dans la vallée de la Gravona en juillet 2009

Les risques naturels : **les mouvements de terrain**

Enjeu : Améliorer la connaissance et prendre en compte les phénomènes dans l'aménagement du territoire.

Orientations et actions proposées

- Enrichir la connaissance événementielle et garantir la capitalisation des retours d'expériences.
- Développer la connaissance du risque lié aux mouvements de terrain le long des falaises côtières (aléa, enjeux, vulnérabilité).

- Développer la diffusion de la connaissance sur les mouvements de terrain : les actions et outils d'information et de communication en direction des élus, du public, des professionnels.
- Développer les démarches opérationnelles de prévention, de protection et de sauvegarde du point de vue de l'aménagement et de l'urbanisme.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de communes pour lesquelles un PPR a été prescrit ou approuvé	DDTM

Les risques naturels : **la radioactivité naturelle**

Enjeu : Mettre en application les mesures du Plan régional santé et environnement en matière de radon.

Orientations et actions proposées

- Rappeler chaque année aux responsables des établissements concernés leurs obligations réglementaires.

- Suivre la mise en œuvre des mesures nécessaires à la diminution de l'exposition.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Part d'établissements visés par le code de la santé ayant assuré à l'échéance un dépistage du radon	ARS
	Évolution du nombre d'ERP classés entre 400 et 1 000 Bq/m ³	ARS
	Évolution du nombre d'ERP classés au dessus de 1 000 Bq/m ³	ARS
	Part d'établissements visés par le code du travail ayant assuré un dépistage du radon	ARS
	Évolution du nombre de locaux de travail souterrains classés entre 400 et 1 000 Bq/m ³	ARS
	Évolution du nombre de locaux de travail souterrains classés au dessus de 1 000 Bq/m ³	ARS

Les risques naturels : **l'amiante environnementale**

Enjeu : **Diminuer la mortalité par cancer du poumon et de la pleùve en Haute-Corse par réduction de l'exposition à l'amiante environnemental.**

Orientations et actions proposées

- Améliorer la connaissance de l'aléa « amiante environnemental » et du risque sanitaire associé dans les communes où le risque est le plus fort.
- Inciter les collectivités, les professionnels et la population à gérer le risque lié à l'amiante environnemental.
- Renforcer la mise en œuvre des dispositions d'urbanisme et de construction.
- Rendre obligatoire le recouvrement durable des zones amiantifères à l'occasion de toute nouvelle mise à nu.
- Améliorer la qualité des repérages avant travaux.
- Mieux gérer les situations d'exposition.
- Procéder à une information des maires, des professionnels du BTP et de la population.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de communes bénéficiant d'une étude de l'amiante environnemental et d'une étude d'exposition	ARS
	Proportion de communes à risque qui gèrent le risque lié à l'amiante environnemental	ARS

Enjeu : **Poursuivre et renforcer les mesures prises en termes de connaissance, de prévention et de gestion du risque lié à l'amiante naturel en application du plan interministériel.**

Orientations et actions proposées

- Terminer les actions en cours et contribuer à la clôture de celles qui relèvent de l'échelon national.
- Suivre le plan d'action et réaliser annuellement des bilans sur l'avancée des actions.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Proportion d'actions du plan terminées	ARS

Notes

Les risques industriels et technologiques

Enjeu : Promouvoir une meilleure prise en compte des risques technologiques.

Orientations et actions proposées

- Établir les PPRT prévus.
- Promouvoir la rédaction des plans communaux de sauvegarde.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de PPRT approuvés	DDTM, DREAL
	Existence d'une convention entre l'État, l'exploitant et les collectivités locales	DDTM, DREAL
	Nombre de PCS	Préfectures

Enjeu : Évaluer les niveaux de pollution en mer et ses effets.

Orientations et actions proposées

- Comprendre les mécanismes de transferts, le devenir et les effets des polluants en mer et sur le littoral.
- Mettre en œuvre des réseaux de surveillance de la qualité des eaux marines.
- Identifier les principaux risques de pollutions des eaux marines corses et prévoir le devenir des pollutions accidentelles et leurs effets sur les ressources.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Indicateurs DCE de la contamination chimique	Ifremer
	Indicateurs DCSMM	Ifremer
	Réseau phytoplanctonique (REPHY)	Ifremer
	Quantités et impacts des déchets en mer	Ifremer
	Modèles de dispersion des polluants	Ifremer

Enjeu : Limiter les pollutions marines issues des dégazages.

Orientations et actions proposées

- Améliorer le dispositif de surveillance aérienne par l'État des rejets en mer.
- Engager systématiquement des poursuites envers les contrevenants en cas de prise en flagrant délit de dégazage.
- Sensibiliser l'action des juridictions à tout type d'infraction à l'environnement.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre d'infractions constatées	Préfecture Maritime/ DDTM DML
	Nombre de poursuites engagées	Préfecture Maritime/ DDTM DML



DREAL/JDD, Georges Winterstein

Macro-déchets dans une crique

Enjeu : Limiter les pollutions marines issues des macro-déchets.

Orientations et actions proposées

- Identifier les zones d'accumulation des macro déchets.
- Améliorer la connaissance des zones de courants et zones d'accumulation.

Enjeu : Favoriser le classement en « zones maritimes particulièrement vulnérables » des zones de trafic autour de la Corse.

Orientations et actions proposées

- Mettre en place d'un pilotage hauturier dans le détroit de Bonifacio.
- Réfléchir à la création d'une ZMPV dans le Canal de Corse.
- Mettre en place de zones d'évitement, de zones de mouillages interdites, d'une zone de navigation côtière réservée aux petites embarcations dans les Bouches de Bonifacio.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Taux de bateaux utilisant le pilotage hauturier	OEC, Préfecture Maritime
	Nombre de zones d'évitement	OEC
	Superficie des zones de mouillages interdites dans la ZMPV	OEC, Préfecture Maritime, DDTM DML2A

Les paysages

Enjeu : **Maintenir la qualité, la diversité, l'originalité des paysages.**

Orientations et actions proposées

- Poursuivre la politique de classement et d'inscription des sites sous réserve d'une capacité de gestion.
- Envisager dans le cadre de la capacité d'adaptation réglementaire dont est dotée la Corse, de mettre en place un dispositif de classement et d'inscription par la Collectivité territoriale du patrimoine bâti hors monuments historiques.
- Assurer la prise en compte du paysage et lutter contre sa banalisation dans les projets d'aménagements quel que soit le statut du site concerné.
- Inciter les communes à se doter de documents d'urbanisme intégrant un volet patrimonial et paysager.
- Enrichir les portés à connaissance des documents d'urbanisme et assurer un suivi régulier de leur élaboration et révisions en particulier pour ceux soumis à évaluation environnementale.
- Lutter contre l'uniformisation des paysages dans les zones de forte pression d'urbanisation.
- Favoriser le maintien voire la reprise d'activités structurantes pour le paysage (vergers, pastoralisme, réhabilitations des terrasses, suberaies, etc.).
- Élaborer des cahiers des charges architecturaux et paysagers ainsi que des cahiers de gestion des sites classés.
- Inscrire dans le schéma régional de formation la transmission des savoir-faire traditionnels.
- Poursuivre les actions de sensibilisation au patrimoine et au paysage.
- Développer les échanges de bonnes pratiques avec les partenaires européens.
- Poursuivre sur la prochaine période de programmation la mise en place des sentiers du patrimoine.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de sites classés et de sites inscrits	DREAL
	Nombre de documents d'urbanisme intégrant un volet paysage	DREAL
	Nombre de cahiers des charges architecturaux et paysagers élaborés	DREAL
	Nombre de projets d'AVAP	DRAC
	Nombre de sentiers du patrimoine	OEC
	Nombre de formations et d'animations	OEC, PNRC, CAUE, CPIE
	Nombre de programmes européens	DAEI, CTC, OEC
	Nombre de fiches techniques CTC, OEC	CTC, OEC

Notes

L'urbanisation

Enjeu : Économiser l'espace, organiser l'urbanisation pour lutter contre le mitage et la fragmentation du territoire, équilibrer le territoire

→ Voir « Enjeux transversaux » page 137.



DREAL/ODD, François Bastelica

Lotissement à flanc de colline

Enjeu : Concilier urbanisation et développement durable.

Orientations et actions proposées

- Encourager les actions groupées de type OPAH pour le respect des normes d'habitabilité et des nouvelles normes énergétiques.
- Rechercher les solutions efficaces dans des régions proches et faire une analyse des difficultés, en activant la coopération transfrontalière dans le cadre du PO Marittimo.
- Aider à la rénovation du parc par le maintien de dispositifs d'aides financières (Éco PTZ, crédit d'impôt, dispositif EDF-CTC, OPAH Énergie - Plan Climat).
- Promouvoir l'éco-construction et notamment l'utilisation de matériaux locaux et les techniques de construction traditionnelles.
- Instaurer une exemplarité de la commande publique.
- Réaliser des actions de formation :
 - à l'aménagement urbain, à l'architecture et au respect des paysages à l'intention des décideurs et développer dans les programmes scolaires une sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme ;
 - à l'éco-construction pour les entreprises de manière à accompagner la montée en compétences du secteur, à retrouver et à transmettre les savoirs faire traditionnels.
- Agir sur les comportements par une sensibilisation intergénérationnelle du grand public et des professionnels et des scolaires.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Décompte des expériences étudiées à l'extérieur	DREAL
	Décompte des logements relevant de l'éco-construction	SOeS
	Nombre de bâtiments labellisés	Org. de labellisation
	Nombre d'entreprises qualifiées	Org. qualificateurs
	Nombre d'Éco-PTZ	SGFGAS
	Nombre de dossiers d'aide du dispositif EDF-CTC	EDF
	Évolution du nombre de foyers en situation de précarité énergétique	DREAL
	Nombre de personnes ayant suivi une action de formation à l'aménagement urbain et à l'architecture	CTC DREAL

Les loisirs liés à la nature

Enjeu : **Concilier développement touristique, activités de loisirs et sportives de pleine nature et préservation du patrimoine naturel.**

Orientations et actions proposées

- Mettre en place des schémas régionaux pour les différentes activités physiques de pleine nature permettant d'envisager une évolution concertée en cohérence avec les objectifs de développement durable.
- Établir, en l'absence de schéma régionaux, une évaluation économique et environnementale préalable à la mise en place de certains équipements de plein air (« via ferrata », parcours acrobatiques en hauteur, canyonisme, manifestations sportives ponctuelles, etc.).
- Mettre en œuvre une radiographie des activités de loisirs physiques et sportives de pleine nature dans une perspective de développement concerté prenant conjointement en compte les dimensions de préservation de l'environnement et de développement économique.
- Mettre en œuvre une charte de qualité permettant une labellisation des structures dédiées aux pratiques des activités physiques de pleine nature intégrant une dimension éco touristique.
- Favoriser la cohésion des acteurs privés et publics.
- Limiter le nombre de sites de pratique des activités de pleine nature en fonction de la sensibilité du milieu dans un même secteur géographique.
- Mettre en œuvre des plans de gestion des sites et des OGS dans les secteurs les plus soumis à la pression touristique.
- Évaluer les incidences potentielles préalablement à la mise en place d'activités nouvelles dans les sites Natura 2000 ou à proximité.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de schémas régionaux mis en place	DREAL
	Nombre d'évaluations préalables à la mise en place d'équipement sportifs de plein air établies en l'absence de schéma régional	DREAL
	Nombre de radiographies des activités sportives mises en œuvre	DREAL
	Nombre de chartes de qualité mises en œuvre	DREAL
	Nombre de plans de gestions des sites et des OGS dans les secteurs les plus soumis à la pression touristique	DREAL
	Nombre d'évaluations des incidences potentielles préalablement à la mise en place d'activités nouvelles dans les sites Natura 2000 ou à proximité	DREAL



DRJSC



CTCDT, Sylvain Alessandri

Le nouvel AMG 801

Les déplacements

Enjeu : Optimiser l'organisation des transports.

Orientations et actions proposées

- Développer les services de transport collectifs urbains et périurbains.
- Ouvrir les lignes scolaires au public (hors écoles primaires).
- Encourager les plans de déplacements des entreprises et de l'administration PDE et PDA.
- Organiser l'intermodalité notamment pour le routier / ferroviaire.
- Développer le ferroviaire interurbain, notamment en plaine orientale.
- Favoriser le fret ferroviaire.
- Étudier la desserte ferroviaire des aéroports.
- Créer un système intermodal d'information des voyageurs.
- Améliorer la livraison de marchandises en ville par la création de petites plates-formes logistiques urbaines.
- Éviter les doublons cargo / car ferry.
- Favoriser les dessertes maritimes triangulaires en Corse et vers la Sardaigne.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Nombre de passagers utilisant les lignes scolaires	CG
	Évolution du parc routier	DREAL-ORTC
	Nombre de PDE et de PDA	OEC
	Part des poids lourds sur ex RN	DREAL-ORTC
	Trafics ferroviaires suburbains	DREAL-ORTC
	Trafics ferroviaires marchandises	DREAL-ORTC
	Nombre de véhicules entrant en saison estivale	DREAL-ORTC
	Nombre de systèmes d'information intermodal créés	CTC
	Nombre de plates-formes dédiées au transport de marchandises en milieu urbain	OEC
	Nombre de doublons cargo / car ferry sur une même ligne	OTC

Les déplacements [suite]

Enjeu : Protéger la biodiversité.

Orientations et actions proposées

■ Intégrer la notion environnementale dans les critères de qualité des DSP aériennes et maritimes.

■ Généraliser la détection des cétacés à bord des navire (application REPCET).

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Critères environnementaux figurant dans les délégations de service public	OTC
	Nombre de navires équipés de système anticollision avec les cétacés	OTC

Enjeu : Diminuer la consommation de carburant, les émissions de polluants et les nuisances sonores.

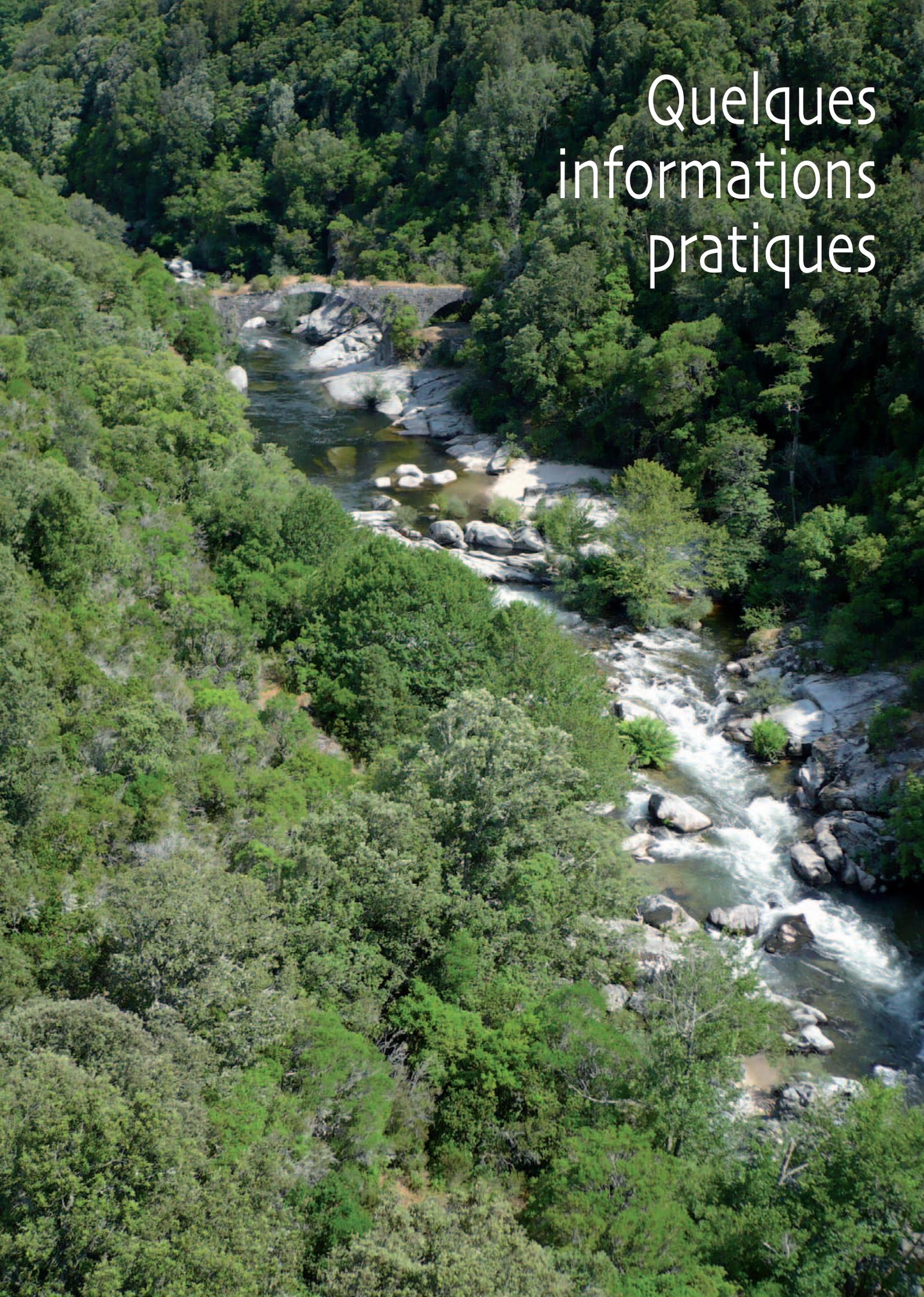
Orientations et actions proposées

■ Favoriser les transports collectifs.
■ Développer l'autopartage.
■ Optimiser le choix de motorisation des navires.
■ Optimiser le choix du carburant en escale pour les navires (lignes régulières et croisière).
■ Inciter à limiter le temps d'escale des navires à quai (hors croisières).
■ Équiper les ports d'équipement de collecte sélective pour la plaisance.
■ Limiter le bruit autour des plates-formes de transport.

■ Inciter à l'utilisation du système de propulsion le mieux adapté selon la durée du vol.
■ Favoriser le meilleur taux de remplissage des avions.
■ Réduire les pollutions générées par le transport routier.
■ Augmenter le nombre de pistes cyclables urbaines et en rase campagne.
■ Encourager la marche à pied en milieux urbain et périurbain.
■ Développer la vidéoconférence.

Indicateurs envisagés

Code	Libellé	Source
	Consommation de carburant	DREAL-SRET
	Suivi des comptages routiers	DREAL-ORTC
	Nombre de sites dédiés à l'autopartage	OEC
	Nombre de navires équipés de turbines à gaz	OTC
	Temps passé à quai par les navires : cargos et car ferries	OTC
	Nombre de ports de plaisance équipés en collecte sélective	CCI
	Nombre de plans d'exposition au bruit	CCI
	Nombre de kilomètres parcourus par les aéronefs équipés de turbo-propulseurs	OTC
	Taux de remplissage des avions	OTC
	Nombre de chartes CO ₂ signées	DREAL-SRET
	Nombre de kilomètres de pistes cyclables	OEC
	Tonnages et tonnages kilomètres ferroviaires réalisés	DREAL-ORTC
	Nombre de sites publics équipés en vidéoconférence	OEC

An aerial photograph of a river winding through a lush, green forest. The river flows from the upper left towards the lower right. In the upper left, a stone bridge with two arches spans the river. The riverbed is rocky, and there are several rapids with white water. The surrounding forest is dense and vibrant green.

Quelques informations pratiques

Page précédente :

Le Ponte Vecchio (XV^e siècle) sur le Taravo

DREAL/SLADD, Martine Gosse

Les services ayant contribué à l'élaboration du profil

AAMP	Agence des aires marines protégées
ADEC	Agence de développement économique de la Corse
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise des énergies
AERMC	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
ARS	Agence régionale de santé de Corse
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CAUE 2A	Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de la Corse-du-Sud
CAUE 2B	Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de la Haute-Corse
CBNC	Conservatoire botanique national de Corse
CEN	Conservatoire d'espaces naturels de Corse
CCI 2A	Chambre de commerce et d'industrie de la Corse-du-Sud
CCI 2B	Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Corse
CDA 2A	Chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud
CDA 2B	Chambre d'agriculture de la Haute-Corse
CdL	Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
CPIE (Ajaccio)	Centre permanent d'initiative à l'environnement d'Ajaccio
CPIE (Bastia)	Centre permanent d'initiative à l'environnement Bastia Golo Méditerranée
CPIE (Corte)	Centre permanent d'initiative à l'environnement Corte Centre Corse
CRA	Chambre régionale d'agriculture
CRPF	Centre régional de la propriété forestière de Corse
CRPMEM	Comité régional des pêches maritimes et élevages marins de Corse
CSRPN	Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
AAUC	Agence d'aménagement durable, de planification et d'urbanisme de la Corse
CTC DDD	Collectivité territoriale de Corse - Direction du développement durable
CTC DCP	Collectivité territoriale de Corse - Direction de la culture et du patrimoine
CTC DT	Collectivité territoriale de Corse - Direction des transports
DDCSPP 2A	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Corse-du-Sud
DDCSPP 2B	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Corse
DDTM 2A	Direction départementale des territoires et de la mer de la Corse-du-Sud
DDTM 2B	Direction départementale des territoires et de la mer de la Haute-Corse
DIRM MED	Direction inter-régionale de la mer Méditerranée
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles de Corse
DREAL	Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
IFREMER	Institut français de recherche en mer
ATC	Agence du tourisme de la Corse
ODARC	Office du développement agricole et rural de la Corse
OEC	Office de l'environnement de la Corse
OEHC	Office d'équipement hydraulique de Corse
OTC	Office des transports de la Corse
ONCFS	Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONEMA	Office national de l'eau et des milieux aquatiques
ONF	Office national des forêts
PNRC	Parc naturel régional de Corse
QUALITAIR	Association Qualitair Corse
SDIS 2A	Service départemental d'incendie et de secours de la Corse-du-Sud
SDIS 2B	Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Corse
SIRDPC 2A	Service interministériel régional de défense et de protection civile de la Corse-du-Sud
SIRDPC 2B	Service interministériel régional de défense et de protection civile de la Haute-Corse
STARESO	Station de recherches sous-marines et océanographiques Stareso
	Université de Corse

→ **Contactez un acteur de l'environnement** : les coordonnées des acteurs de l'environnement en Corse sont disponibles sur le site de l'Observatoire du développement durable www.oddc.fr dans la rubrique « *les ressources* », en cliquant sur l'onglet « *les acteurs* ».

Sigles et abréviations

AB	Agriculture biologique
ABC	Atlas de la biodiversité communale
AMP	Aire marine protégée
ANC	Assainissement non collectif
AOC	Appellation d'origine contrôlée
AOP	Appellation d'origine protégée
APPB, APMB	Arrêté de protection de biotope (préfectoral ou ministériel)
ASPIM	Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne
ASR	Analyse stratégique régionale
BCSF	Bureau central de la sismicité française
BNPE	Banque nationale des prélèvements en eau
BTP	Bâtiment et travaux publics
CAPA	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien
CAB	Communauté d'agglomération de Bastia
CDCEA	Commission départementale de consommation des espaces agricoles
ChArMEx	<i>Chemistry-Aerosol Mediterranean Experiment</i>
Chloris	Base de données floristiques, cartographiques et documentaires du Conservatoire botanique national Corse
CNPN	Conseil national de protection de la nature
COFIL	Comité de pilotage local (Natura 2000)
CP	Contrat de projets (programmation État - Région)
CTIB	Comité technique inondation de bassin
DASRI	Déchets d'activités de soins à risques infectieux
DCE	Directive cadre sur l'eau
DCS	Dossier communal synthétique
DCSMM	Directive cadre stratégie pour le milieu marin
DDRM	Dossier départemental des risques naturels majeurs
DEEE	Déchets d'équipements électriques et électroniques
DFCI	Défense des forêts contre l'incendie
DI	Directive européenne « Inondation »
DIB	Déchets industriels à caractère banal
DICRIM	Document d'information communal sur les risques majeurs
DIS	Déchets industriels spéciaux
DMA	Déchets ménagers et assimilés
DMS	Déchets ménagers spéciaux
DOCOB	Document d'objectifs (Natura 2000)
DTQD	Déchets toxiques en quantités dispersées
EnR	Énergies renouvelables
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPRI	Évaluation préliminaire des risques d'inondations
FEDER	Fonds européen de développement régional
GECT	Groupement européen de coopération territoriale
GES	Gaz à effet de serre
GIRTEC	Groupement d'intérêt public pour la reconstitution des titres de propriété en Corse
GIZC	Gestion intégrée des zones côtières
GRAP	Groupe régional d'actions phytosanitaires
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement
IGP	Indication géographique protégée
INVS	Institut national de veille sanitaire
ISDND	Installation de stockage des déchets non dangereux
MAE(T)	Mesure agro-environnementale (territorialisée)
OGM	Organisme génétiquement modifié
OGREVA	Outil géographique de recensement des espèces végétales et animales
ONERC	Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique
ORGFH	Orientations régionales de gestion et de conservation de la faune sauvage et de ses habitats

ORSEC	Organisation de la réponse de sécurité civile
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations (agricoles)
PAC	Politique agricole commune
PADDUC	Plan d'aménagement et de développement durable
PAMM	Plan d'action pour le milieu marin
PAPI	Programme d'action de prévention des inondations
PCEC	Plan climat énergie de la Collectivité territoriale de Corse
PCET	Plan climat énergie territorial
PDU	Plan de déplacement urbain
PEI	Programme exceptionnel d'investissement
PGDND	Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux
PGRI	Plan de gestion des risques d'inondation
PIB	Produit intérieur brut
PIEDMA	Plan interdépartemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés
PIMBB	Parc international marin des Bouches de Bonifacio
PLU	Plan local d'urbanisme
PNA	Plan national d'action
PNRC	Parc naturel régional de Corse
POLMAR	Pollution maritime
PPA	Plan de protection de l'atmosphère
PPE	Périmètre de projet potentiellement éligible (<i>cf SCAP</i>)
PPFENI	Plan de protection des forêts et des espaces naturels contre les incendies
PPI	Plan particulier d'intervention
PPRL	Plan de prévention des risques littoraux
PPRMT	Plan de prévention du risque mouvement de terrain
PRSE	Plan régional santé environnement
QSA	Quantités de substances actives
Qualitair Corse	Association Qualitair Corse en charge de la surveillance de la qualité de l'air
R&D	Recherche et développement
SACOï	Interconnexion électrique Sardaigne - Corse - Italie
SAGE	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SARCO	Interconnexion électrique Sardaigne - Corse
SATAA	Service d'assistance technique à l'assainissement autonome
SATESE	Service d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration
SAU	Surface agricole utile
SCAP	Stratégie de création des aires protégées
SCoT	Schéma de cohérence territoriale
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SIC	Site d'intérêt communautaire
SINP	Système d'information sur la nature et les paysages
SPANC	Service public d'assainissement non collectif
SRCAE	Schéma régional climat air énergie
SRCE	Schéma régional de cohérence écologique
SRE	Schéma régional éolien
STEP	Station d'épuration des eaux usées
teqCO₂	Tonne équivalent CO ₂
TMD	Transport de matières dangereuses
TRI	Territoire à risques d'inondation important
TVB	Trame verte et bleue
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
ZH	Zones humides
ZNIEFF	Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique
ZPS	Zone de protection spéciale
ZSC	Zone spéciale de conservation
SYVADEC	Syndicat de valorisation des déchets ménagers de Corse



Directeur de publication
Patrice BARRUOL
Directeur régional

Edition
DREAL Corse

Juin 2013

(Réalisation et collecte des données 4^e trimestre 2012)

Réalisation

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Corse

19, Cours Napoléon CS 10006
20704 AJACCIO Cedex 9

Mise en forme
SARL Graphies

Impression
Imprimerie **XXXXXXX**

Crédits photographiques

Trois types de mentions figurent dans le présent ouvrage pour les images :

- Organisme Xxxx, Xxxx : photographie réalisée par M. Xxxx dans le cadre de son travail dans l'organisme Xxxx
- Organisme Xxxx - Xxxx : image d'un photographe professionnel M. Xxxx pour le compte de l'organisme Xxxx
 - Xxxx : image personnelle mise à disposition de l'ODDC pour le Profil environnemental de la Corse

A stylized map of Corsica in a golden-brown color, positioned on the left side of the page against a dark blue background.

Profil environnemental régional de la Corse 2012

La circulaire du 11 mai 1999 du ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement a proposé une démarche permettant de vérifier que les contrats de projets État - Région, les politiques, programmes et projets qui les caractérisent, ainsi que les programmes européens financés par des fonds structurels, s'inscrivent dans un objectif de développement durable. Cette démarche repose, entre autres, dans son application sur l'élaboration d'un « profil environnemental régional ». La circulaire du 23 mars 2009 relative à la territorialisation de la mise en œuvre du « Grenelle de l'environnement » a renforcé le rôle de cet ouvrage comme outil d'appropriation des objectifs du Grenelle par les acteurs locaux et fixé sa périodicité à quatre ans.

Compte tenu de la nécessité de disposer d'une nouvelle version du profil environnemental et dans la perspective d'accompagner la nouvelle programmation et l'élaboration du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC), le chantier d'actualisation du profil régional a été engagé au début de l'année 2012.

Cette démarche s'est inscrite, comme pour la réalisation du précédent ouvrage en 2008, dans le cadre spécifique du partenariat entre l'État et la Collectivité territoriale de Corse matérialisé à travers l'Observatoire du développement durable co-piloté par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et l'Office de l'environnement de la Corse (OEC).

Les travaux menés ont impliqué l'ensemble des organismes régionaux ayant des compétences dans les thématiques prise en comptes par le profil environnemental (biodiversité, eau, risques, énergie, transports, logement, urbanisation, déchets, agriculture, forêt, mer, activités sportives de nature).

Ces organismes ont proposé, au terme d'une analyse commune, un diagnostic, des enjeux, des indicateurs pour chacune des thématiques retenues en appuyant leur expertise sur l'ensemble des études et des données disponibles.



OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DE CORSE

L'Observatoire du développement durable en Corse
est un dispositif conjoint de l'État (DREAL)
et de la Collectivité territoriale de Corse (OEC)